

- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**
 - Perimètre de protection
- AC2 - SITES INSCRITS ET CLASSES**
 - Site classé
 - Site inscrit
- AS1 - Eaux potables et minérales**
 - Point de captage ou source minérale
- Perimètre de protection**
 - protection immédiate
 - protection rapprochée
 - Protection éloignée
- I4 - Lignes Electriques**
 - Aerienne
- PH2 - INSTALLATIONS CLASSEES**
 - Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique
- PT3 - TELECOMMUNICATIONS**
 - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
- T1 - VOIES FERREES**
 - Zone ferroviaire
- I1 - CANALISATIONS DE TRANSPORT**
 - Gaz
- TS - DEGAGEMENT DES AERODROMES CIVILS OU MILITAIRES**
 - Servitudes aéronautiques de dégagement

- INFRASTRUCTURE ROUTIERE**
 - Autoroute
 - Nationale
 - Départementale
 - Autre
- FOND DE CARTE**
 - Léende cadastrale
 - Pour aérodrome
 - Batiment
 - Hydrographie

CONDITIONS D'UTILISATION DES I1 :
 Offertes dans la convention entre la DRIEE et la DDT 95 en date du 6 novembre 2015.
 Pour des raisons de sécurité, les traits des servitudes (des I1 (TS1P1) et (I1 (TS1P2)) ne figurent plus sur le plan.
 Les servitudes sont représentées par la servitude I1 - CANALISATION TRANSPORT respectivement Hydrocarbures et Gaz.
 Selon paragraphes 1 ou 2 d'un plan de détail enterré, elle ne peut être reprochée, ni lésée à quelque titre que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [détail transporteur(s)] concerné(s).
 La position de l'ouvrage ne peut pas être influencée par des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-18 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application).
 Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du [détail transporteur(s)] concerné(s), une déclaration de travaux (DT) ou une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

Commune de Us en **1 seul plan**

Sources : ©IGN-BD TOPOM0200 ; ©IGN-PC-VECTEUR02019; DRIEE-IFR02019 ; DDT95 (Mod_BUP2020.D1)
 Auteur : CDT95@VAT-PC
 Date : 11 février 2021

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE US**

